



Innovative Research Group, Inc.

Toronto • Vancouver

www.innovativeresearch.ca

Sommaire

Indice ACVM des investisseurs 2024

Préparé pour :



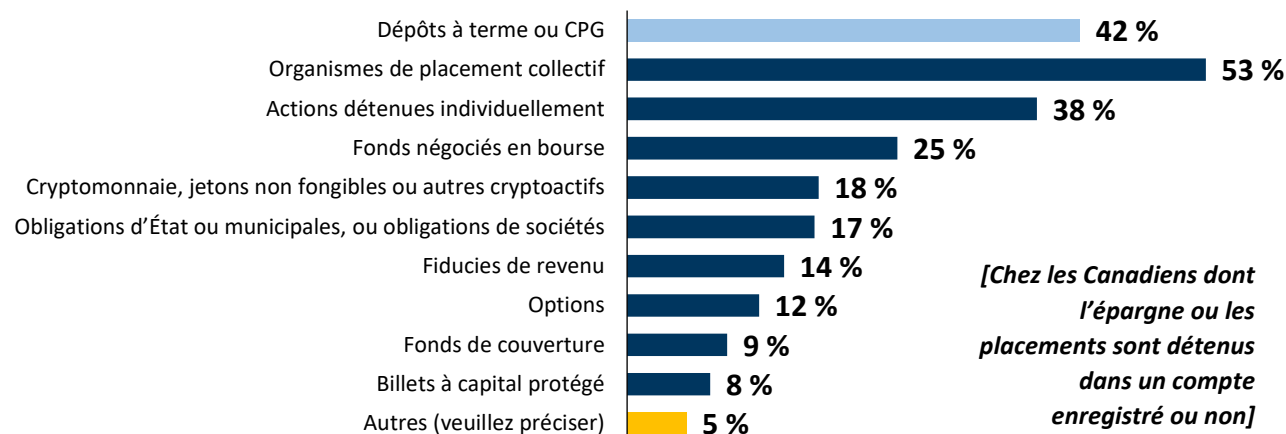
**Canadian Securities
Administrators**

**Autorités canadiennes
en valeurs mobilières**

Profil et portefeuille des investisseurs

Les cryptoactifs ont la cote chez les jeunes investisseurs

La nouvelle édition du sondage sur l'Indice ACVM des investisseurs, réalisée par INNOVATIVE Research Group (INNOVATIVE), révèle que les organismes de placement collectif demeurent le produit d'investissement le plus courant chez les Canadiens ayant de l'épargne et des placements.



Cependant, les cryptoactifs (y compris les cryptomonnaies et les jetons non fongibles) – qui ont fait l'objet d'une question pour la première fois en 2024 – comptent maintenant parmi les types de placement les plus courants chez les Canadiens.

Les cryptoactifs sont particulièrement populaires chez les plus jeunes. Le tiers (33 %) des investisseurs âgés de 34 ans et moins ont affirmé détenir des cryptoactifs. Ce pourcentage fléchit légèrement à 26 % chez les 35-44 ans, et chute de façon marquée dans les groupes d'âge plus avancé. Seulement 4 % des investisseurs âgés de 65 ans et plus ont dit détenir des cryptoactifs.

	Âge					
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
Dépôts à terme ou CPG	35 %	36 %	35 %	40 %	45 %	53 %
Actions détenues individuellement	46 %	45 %	42 %	34 %	31 %	34 %
Obligations	27 %	22 %	19 %	15 %	13 %	13 %
Organismes de placement collectif	45 %	48 %	52 %	55 %	60 %	55 %
Fonds négociés en bourse (FNB)	27 %	33 %	27 %	25 %	20 %	20 %
Cryptoactifs	33 %	33 %	26 %	15 %	8 %	4 %

(Le tableau ci-dessus présente les six types de produits les plus populaires.)

En outre, les investisseurs plus jeunes sont plus enclins à détenir des actions et obligations individuelles et des FNB, tandis que les plus âgés se tournent davantage vers les organismes de placement collectif, les dépôts à terme ou les CPG.

À sujet du présent rapport

Le présent rapport résume les résultats clés de l'Indice ACVM des investisseurs 2024, une enquête en ligne approfondie réalisée par INNOVATIVE Research Group.

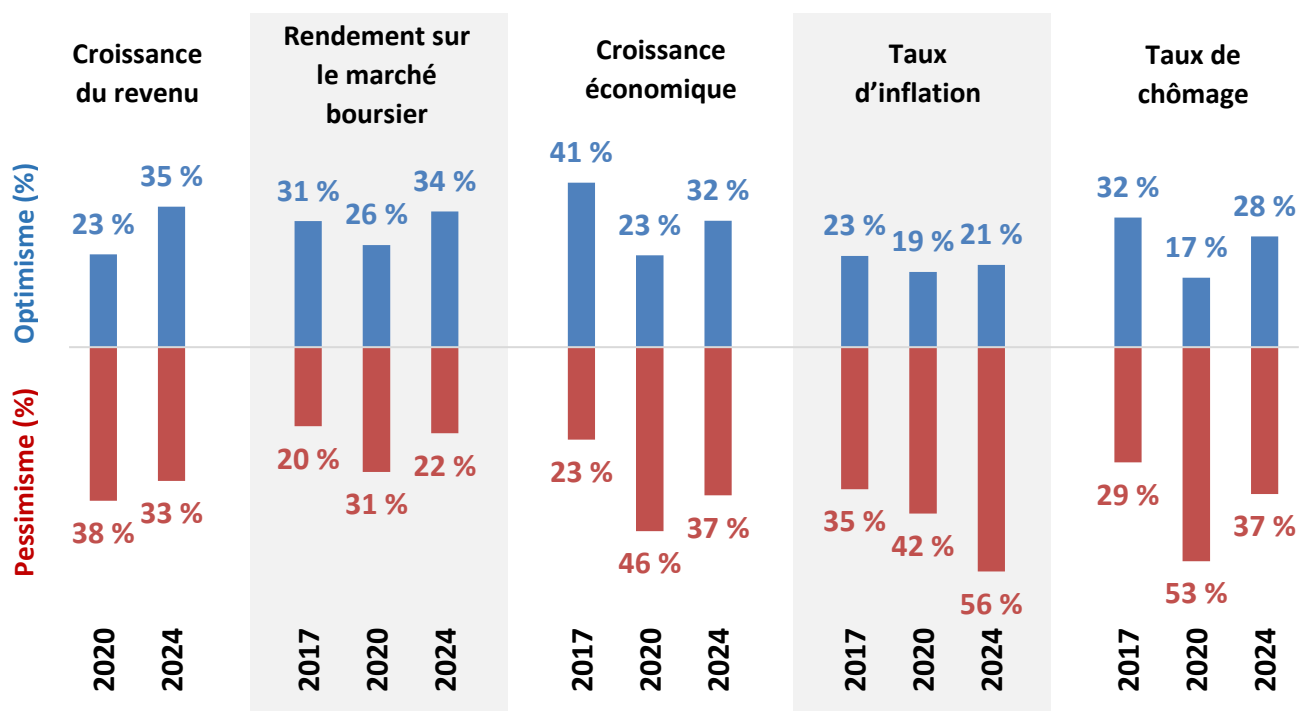
Il s'agit de la septième enquête réalisée depuis 2006. Elle constitue une source d'informations importantes sur les connaissances en investissement, le comportement des investisseurs et l'incidence de la fraude en matière de placement au Canada.

Le détail de la méthodologie et du contexte de l'enquête se trouvent à la fin du présent rapport.

Optimisme par rapport à l'économie en hausse depuis la pandémie de COVID-19, sauf à l'égard de l'inflation

Depuis 2020, on observe un optimisme accru à l'égard des facteurs ayant une incidence sur le climat général de l'investissement. Tous les indicateurs d'optimisme s'étaient effondrés entre 2017 et 2020 en raison de l'incertitude économique qui régnait pendant la pandémie de COVID-19.

Optimisme par rapport à l'économie



Question : En ce qui concerne l'état général de l'économie, comment jugeriez-vous les perspectives au sujet des indicateurs suivants au cours des 12 prochains mois?

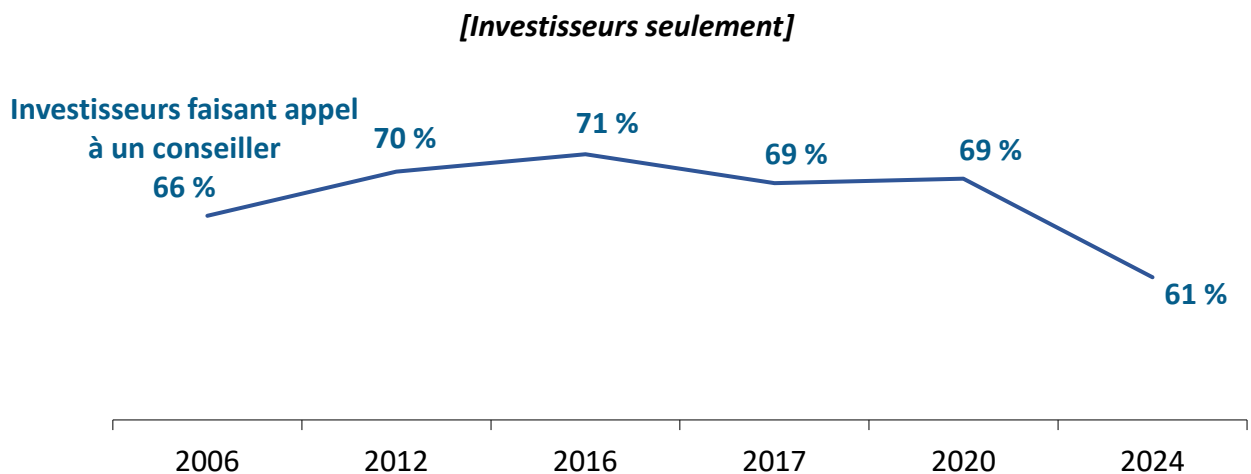
En 2024, tous les indicateurs, sauf le taux d'inflation, avaient repris de la vigueur, mais il convient d'apporter certaines nuances :

- s'agissant du **marché boursier**, l'optimisme est remonté à 34 % et le pessimisme est redescendu à 22 %, soit aux mêmes niveaux qu'en 2017;
- quant à la **croissance économique** et au **taux de chômage**, il y a eu une augmentation de l'optimisme et une diminution du pessimisme depuis 2020, mais leurs niveaux demeurent bien en deçà de ceux de 2017;
- en ce qui concerne le **taux d'inflation**, l'optimisme est plus stable, quoique faible, depuis 2017, tandis que le pessimisme s'est accentué pour atteindre 56 % en 2024. Il s'agit du plus haut niveau de pessimisme jamais enregistré, toutes catégories confondues, depuis le début des mesures.

Conseillers en placement

Moins d'investisseurs ont indiqué faire appel à un conseiller financier en 2024

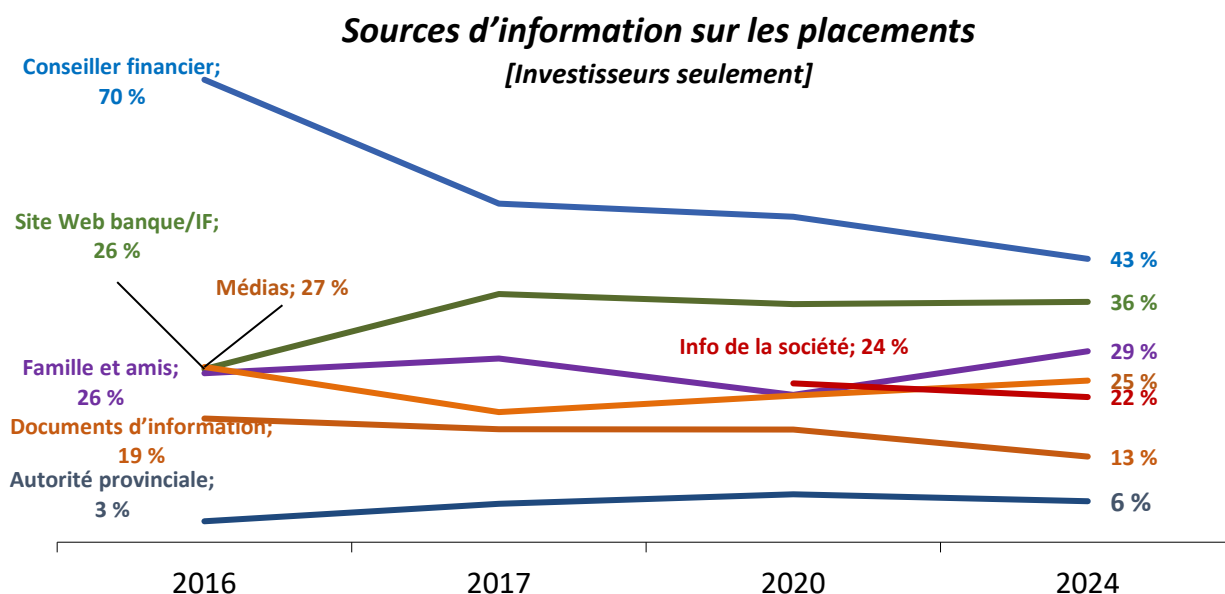
En 2024, 61 % des investisseurs ont affirmé avoir fait appel à un conseiller financier en 2024, soit le pourcentage le plus faible depuis que des données sont recueillies. Ce pourcentage est demeuré stable entre 2012 et 2020, variant entre 69 % et 71 %. L'abandon des conseillers financiers se manifeste surtout chez les investisseurs âgés de moins de 45 ans et ceux dont les avoirs en portefeuille sont inférieurs à 100 000 \$. À l'heure actuelle, de tous les groupes d'âge, celui des investisseurs de 65 ans et plus est le plus susceptible d'avoir recours à un conseiller financier.



Question : Avez-vous un conseiller financier à l'heure actuelle? Dans l'affirmative, depuis combien de temps avez-vous votre conseiller actuel?

Les investisseurs ont également moins recours aux conseillers pour obtenir de l'information sur les placements

En plus d'être moins nombreux à indiquer faire appel à un conseiller financier, les investisseurs sont de moins en moins susceptibles de répondre qu'ils se tournent vers un conseiller pour obtenir de l'information financière.



Question : La dernière fois que vous avez cherché de l'information sur les placements, avez-vous utilisé les sources d'information suivantes? Veuillez indiquer tout ce qui s'applique. [Seules les réponses pour lesquelles des données ont été colligées par le passé sont présentées.]

Lorsqu'on leur a demandé vers qui ils se sont tournés la dernière fois qu'ils ont cherché des renseignements sur les placements, 43 % des investisseurs ont répondu entre autres « conseiller financier », et 36 %, le « site Web de leur banque ou de leur institution financière ». Depuis 2016, la proportion d'investisseurs ayant affirmé avoir obtenu de tels renseignements d'un conseiller financier la dernière fois a chuté dramatiquement, passant de 70 % en 2016 à 51 % en 2017, à 49 % en 2020, puis à 43 % en 2024.

Investissement autonome

Près de la moitié des investisseurs pratiquent l'investissement autonome dans une certaine mesure

Environ 45 % des Canadiens ont affirmé pratiquer l'investissement autonome dans une certaine mesure. Les personnes qui investissent plus fréquemment, possèdent de solides connaissances financières, sont âgés de moins de 45 ans et sont de sexe masculin sont les plus susceptibles d'investir par eux-mêmes.

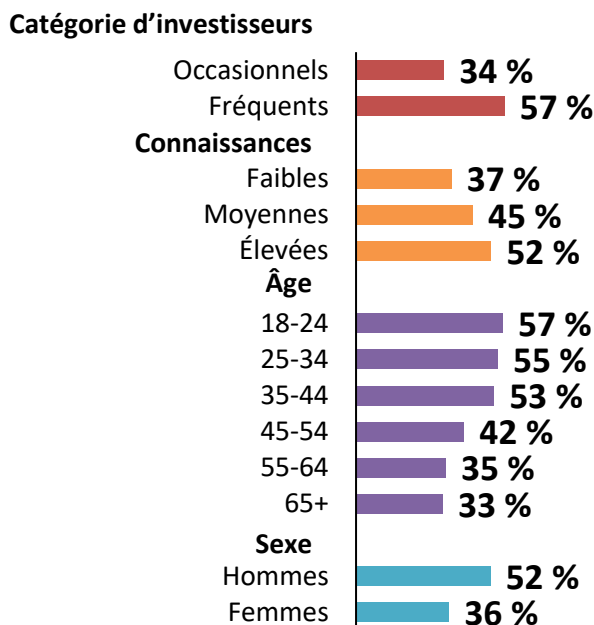
Processus décisionnel

Les investisseurs autonomes ont déclaré que l'actualité financière est la principale source d'information guidant leurs décisions d'investissement. Globalement, 56 % d'entre eux disent s'appuyer sur l'actualité financière, 35 % sur la famille et les amis et 33 % sur les rapports et les états financiers fournis par les sociétés.

Pourquoi l'investissement autonome?

Dans l'ensemble, 31 % des répondants ont dit que leur principale motivation à investir par eux-mêmes au moins dans une certaine mesure était le plaisir de gérer seuls leurs placements, tandis que 16 % ont affirmé qu'ils avaient confiance en leurs connaissances et 12 %, qu'ils ne disposaient pas de fonds suffisants pour justifier les services d'un conseiller financier.

Proportion des investisseurs qui pratiquent l'investissement autonome

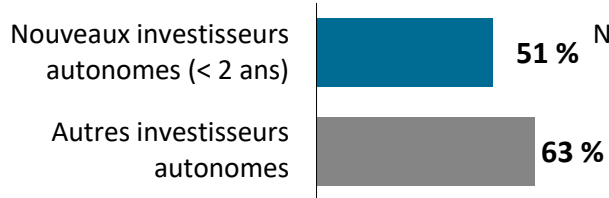


Trois investisseurs autonomes sur dix se sont lancés dans les deux dernières années

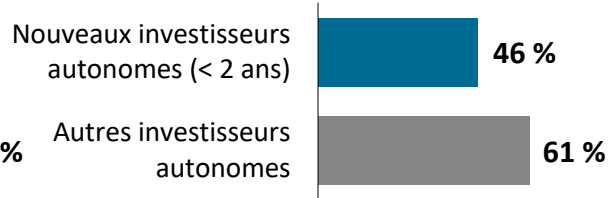
Parmi les investisseurs autonomes, 30 % avaient géré seuls au moins quelques placements pendant moins de deux ans, tandis que 41 % en géraient eux-mêmes depuis trois à dix ans, et 27 %, depuis plus d'une décennie.

Les nombreuses questions posées ont révélé que les nouveaux investisseurs autonomes (expérience de moins de deux ans) étaient quelque peu différents des autres au chapitre des connaissances, de l'expérience et des motivations. Par exemple, les nouveaux venus sont moins susceptibles d'être sûrs que leur plateforme de négociation est dûment inscrite (51 %, contre 63 % des autres investisseurs autonomes plus expérimentés). Ils ont également moins tendance à dire que leurs placements ont été fructueux « en partie » ou en « totalité » (46 %, contre 61 % pour les autres investisseurs autonomes). En outre, ils sont plus enclins à révéler avoir recours dans une certaine mesure à l'investissement autonome, parce que les fonds investis ne sont pas suffisants pour justifier les services d'un conseiller (18 %, contre 10 % pour les autres investisseurs autonomes). Qui plus est, les nouveaux venus sont plus portés à se fier à leurs amis et à leur famille pour obtenir de l'information devant les aider à prendre des décisions quant aux placements qu'ils gèrent eux-mêmes (43 %, contre 31 % pour les autres investisseurs autonomes).

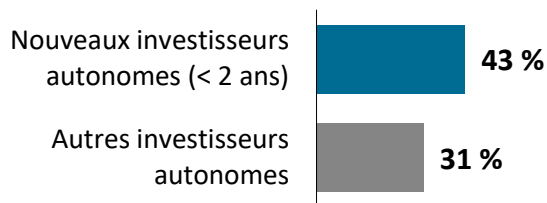
Certitude quant à l'inscription de la plateforme de négociation?



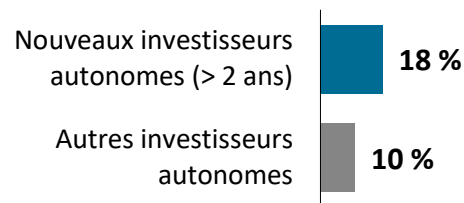
Investissements fructueux en partie ou en totalité?



Recours à la famille ou aux amis pour gérer les placements de façon autonome?



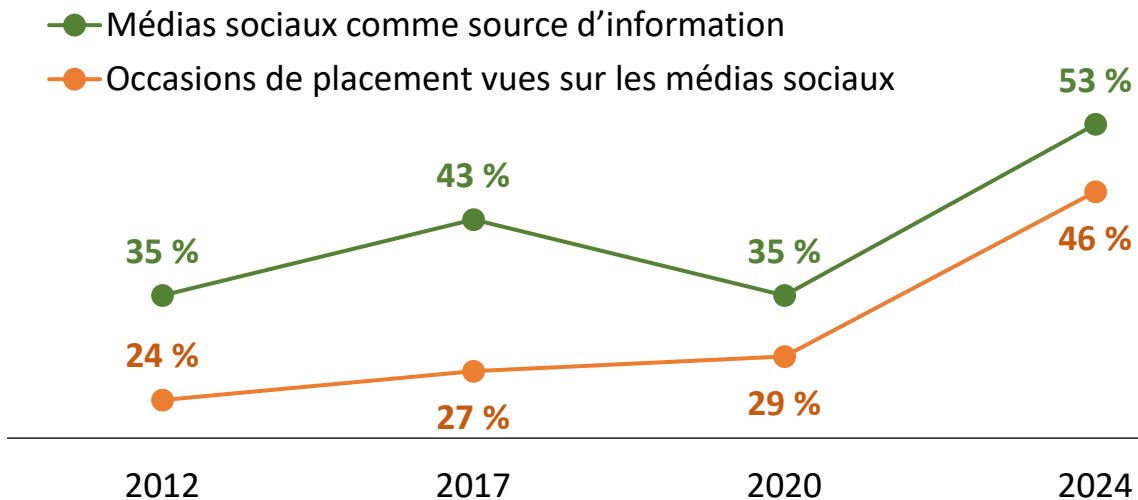
Principale raison de l'investissement autonome : fonds insuffisants



Sources d'information sur les placements

Les médias sociaux de plus en plus populaires pour obtenir de l'information sur les placements

Depuis les débuts du sondage en 2012, entre 35 % et 43 % des répondants ont indiqué qu'ils utilisent au moins un site de médias sociaux (parmi une liste de sites proposés) pour obtenir de l'information sur les placements. En 2024, ce pourcentage a grimpé à 53 %, soit une augmentation de 18 % depuis 2020.



Questions : Utilisez-vous les sites Web des médias sociaux ou les services suivants lorsque vous cherchez des sources d'information sur les placements, ET Avez-vous vu dans les médias sociaux des publicités dans lesquelles on annonçait des occasions de placement?

Les trois principaux sites de médias sociaux sélectionnés par les répondants étaient YouTube (29 %), en hausse de neuf points de pourcentage depuis 2020, ainsi que Facebook (24 %) et Instagram (17 %), tous deux en hausse de 7 % depuis 2020.

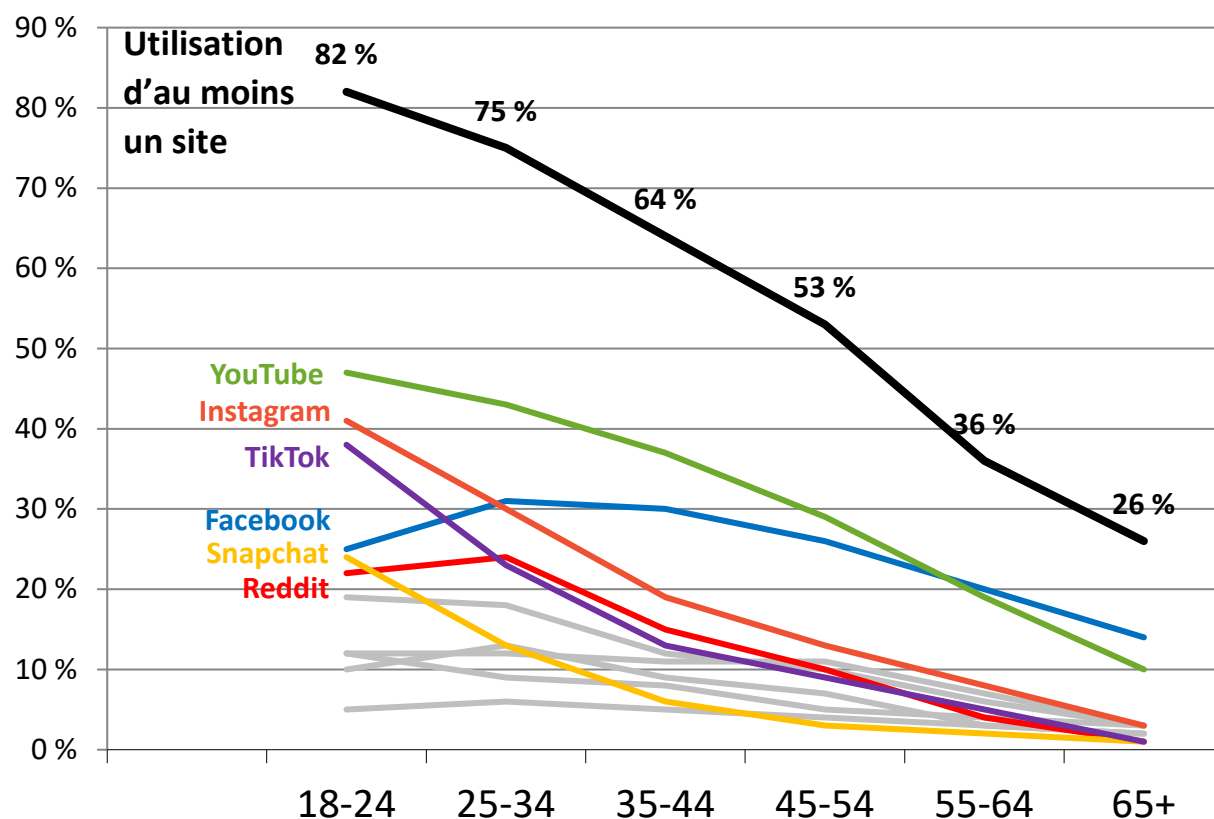
En outre, les répondants ont indiqué plus que jamais avoir vu des offres de placement sur les médias sociaux. Leur proportion est passée de 24 % en 2012 à 29 % en 2020, puis elle a fait un bond de 17 points de pourcentage pour atteindre 46 % en 2024.

Les jeunes canadiens sont particulièrement susceptibles d'inclure les médias sociaux dans leurs activités d'investissement

Plusieurs parties du sondage révèlent qu'il existe chez les jeunes investisseurs un lien fort entre leurs activités sur les médias sociaux et leurs habitudes d'investissement.

Chez les 18 à 24 ans, 82 % des répondants affirment utiliser les médias sociaux pour leurs activités d'investissement, les trois sites les plus populaires étant YouTube (47 %), Instagram (41 %) et TikTok (38 %). La situation est la même pour 75 % des répondants de 25 à 34 ans.

Utilisation des sites de médias sociaux pour obtenir de l'information sur les placements



Question : Utilisez-vous les sites Web des médias sociaux ou les services suivants lorsque vous cherchez des sources d'information sur les placements?

On observe une tendance similaire en ce qui concerne les offres de placement sur les médias sociaux. Dans l'ensemble, 46 % des répondants disent avoir vu de telles offres sur les médias sociaux. Ce pourcentage augmente à 71 % chez les répondants âgés de 18 à 24 ans et à 60 % chez les 25 à 34 ans.

Quand on a demandé aux investisseurs où ils s'étaient renseignés sur les placements la dernière fois, les plus jeunes ont le plus souvent indiqué s'être tournés vers des sources d'information en ligne. En général, 30 % des investisseurs ont affirmé avoir entre autres consulté des blogues ou des vidéos en ligne, ou encore des forums ou des panels de discussion virtuels, la dernière fois qu'ils ont effectué des recherches pour obtenir de l'information sur les placements. Ce pourcentage est plus élevé encore pour les investisseurs de 35 ans et moins, 44 % des 18 à 24 ans et 47 % des 25 à 34 ans ayant indiqué avoir consulté au moins une de ces deux sources.

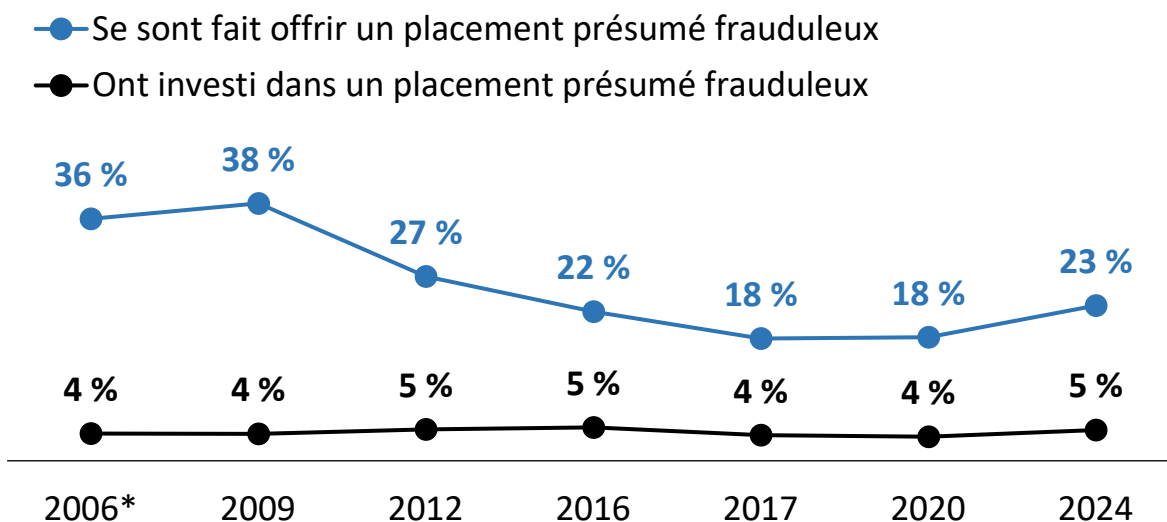
Enfin, lorsqu'on a cherché à savoir où les investisseurs autonomes trouvaient l'information pour les aider à gérer leurs placements, les forums ou panels de discussion virtuels et les influenceurs ou médias sociaux ont été cités le plus couramment par les plus jeunes :

- les investisseurs autonomes âgés de 25 à 34 ans sont ceux qui consultent le plus les forums de discussion en ligne (45 %), tandis ce que ceux de 25 ans et moins (28 %) y ont recours dans une proportion semblable à la moyenne (31 %);
- dans l'ensemble, les investisseurs autonomes se tournent vers les influenceurs ou les médias sociaux pour obtenir de l'information sur les placements dans une proportion de 16 %, mais ceux âgés entre 18 et 24 ans ainsi qu'entre 25 et 34 ans le font plus souvent que la moyenne (dans des proportions de 25 % et 27 %, respectivement).

Fraude en matière de placement

Après quelques reculs, les tentatives de fraude de nouveau en hausse

Le pourcentage de Canadiens qui affirment s'être fait offrir un placement susceptible d'être frauduleux est passé de 38 % en 2009 à 18 % en 2017 et 2020. Cependant, ce pourcentage a rebondi de cinq points de pourcentage pour atteindre 23 % en 2024.



Questions : *Croyez-vous avoir été approché par quelqu'un qui vous offrait un placement susceptible d'être frauduleux, ET avez-vous déjà investi de l'argent dans un placement qui s'est avéré frauduleux par la suite?*

Le type d'approche le plus fréquemment signalé demeure le courriel, 35 % des répondants indiquant que la plus récente tentative de fraude en matière de placement dont ils ont fait l'objet a pris cette forme, suivi du téléphone (20 %) et des médias sociaux (11 %, contre 6 % en 2020, soit près du double).

Malgré la recrudescence des tentatives de fraude signalées, la proportion des répondants qui ont indiqué avoir été victimes d'une fraude est stable. Sur l'ensemble des répondants, 5 % ont dit avoir investi dans un placement frauduleux; ce pourcentage est demeuré stable depuis 2006.

Exploitation financière des aînés

Plus grande sensibilisation à l'exploitation financière des aînés au Canada

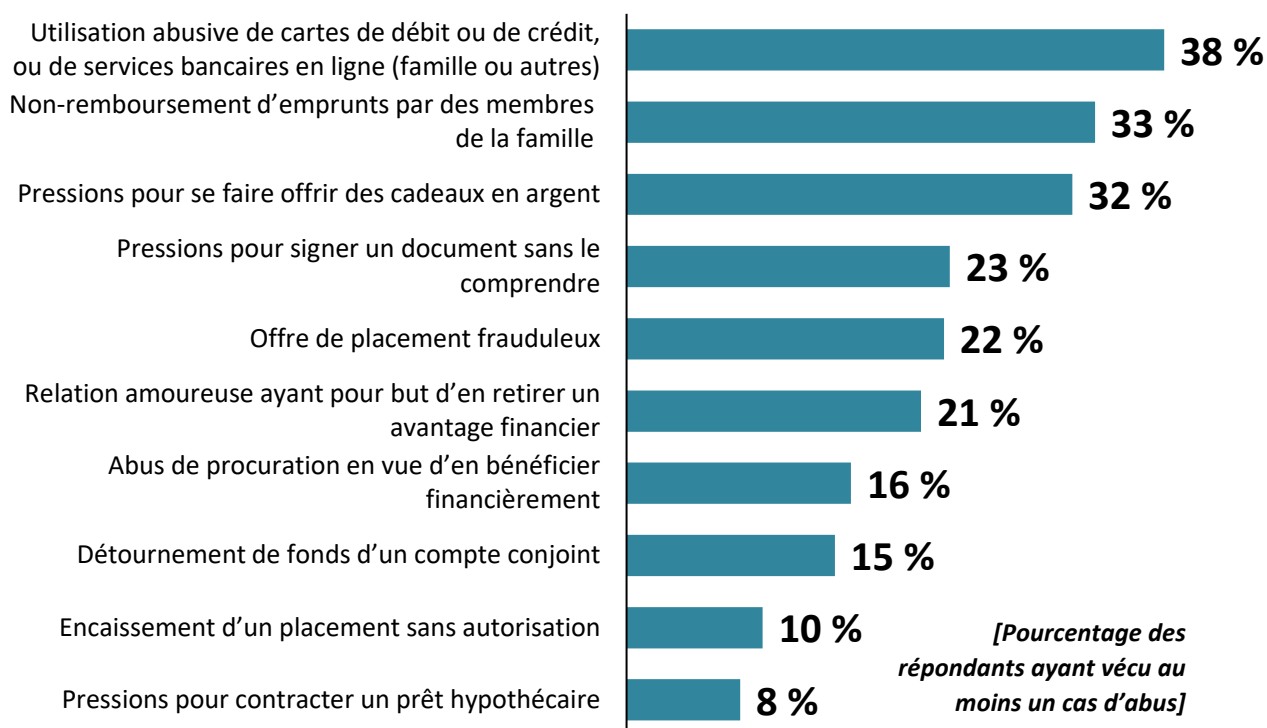
Les Canadiens ont affirmé dans une proportion de 36 % être au fait d'au moins un cas d'exploitation financière des aînés, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2020.

Proportion de Canadiens qui connaissent une personne âgée victime d'un ou de plusieurs types d'exploitation financière des aînés



Les types d'abus les plus couramment signalés sont commis par un membre de la famille

Les deux types les plus courants d'exploitation financière des aînés sont aussi les plus susceptibles d'être commis par un membre de la famille, à savoir l'utilisation abusive de cartes de débit ou de cartes bancaires et le non-remboursement d'emprunts par des membres de la famille. Quant au troisième type d'abus le plus fréquent, il prend la forme de pressions pour contraindre une personne âgée à offrir des cadeaux en argent.



Question : *Connaissez-vous une personne âgée (y compris vous-même) qui a été victime de tels abus? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent [question posée aux répondants ayant indiqué connaître au moins une victime d'exploitation financière des aînés].*

À propos de l'Indice ACVM des investisseurs 2024

L'Indice ACVM des investisseurs 2024 est la septième enquête à être réalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sur les connaissances en investissement des Canadiens, sur leurs comportements en tant qu'investisseurs et sur l'incidence de la fraude en matière de placement. Les six études précédentes ont été réalisées en 2006, 2009, 2012, 2016, 2017 et 2020. Les données et les analyses tirées de ces enquêtes ont pour but de guider le Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM dans la formulation et la prestation de programmes qui aident les investisseurs à prendre des décisions judicieuses lorsqu'ils placent leur argent, et aussi à reconnaître, à éviter et à dénoncer les offres de placements qui leur paraissent frauduleux.

Les ACVM ont mandaté Innovative Research Group (INNOVATIVE) pour concevoir et réaliser l'étude *Indice ACVM des investisseurs 2024*. Cet indice a été conçu pour faire le suivi des indicateurs clés portant sur les connaissances des investisseurs, leur degré de confiance, leur gestion du risque, leurs comportements et leur utilisation des renseignements, ainsi que sur les placements frauduleux. Le sondage été administré dans sa version intégrale en 2006, 2009, 2012, 2017 et 2020, et dans une version écourtée en 2016. Chaque sondage comportait aussi des sections s'intéressant à des questions nouvelles ou importantes particulières à l'année visée.

Changements apportés en 2024

Comparativement aux éditions précédentes, le sondage de 2024 a été abrégé et simplifié pour se concentrer uniquement sur les objectifs de recherche fondamentaux. En effet, les questions touchant la tolérance au risque de l'investisseur, les attentes relatives au marché ainsi que l'utilisation des robots-conseillers et l'attitude envers ces derniers ont été éliminées pour faire place cette année-là à de nouvelles questions sur l'investissement autonome, notamment la proportion d'investisseurs gérant eux-mêmes leurs placements, la mesure dans laquelle ils le font et depuis quand, ainsi que sur d'autres attitudes et croyances pertinentes.

Méthodologie

L'Indice ACVM des investisseurs 2024 est un sondage détaillé en ligne réalisé par INNOVATIVE.

Mené en français et en anglais entre le 6 mars et le 21 mars 2024, le sondage en ligne reposait sur un échantillon représentatif de 7 215 Canadiens âgés de 18 ans et plus obtenu auprès de Lucid et de Dynata, principaux fournisseurs de panels en ligne.

L'échantillon en ligne a été pondéré selon l'âge, le sexe, la scolarité et la province ou le territoire à l'aide des données du recensement de 2021 de Statistique Canada afin de refléter le profil démographique de la population. En outre, des cibles de pondération ont été établies selon la taille du portefeuille et le type de compte de placement au moyen de données provenant de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada de manière à refléter fidèlement la population des investisseurs canadiens au sein de l'échantillon. Pour assurer une représentation proportionnelle de la population tout en évitant de surestimer la fiabilité de l'échantillon dans une région quelconque du pays, la pondération de l'échantillon a réduit ce dernier à $n = 5\,000$.

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	Î.-P.-É.	N.-É.	T.-N.-L.	Tous les répondants
Non pondéré (n)	905	1 182	238	242	2 500	1 239	236	206	236	231	7 215
Non pondéré (%)	12,5 %	16,4 %	3,3 %	3,4 %	34,7 %	17,2 %	3,3 %	2,9 %	3,3 %	3,2 %	100 %
Pondéré (n)	700	560	146	179	1 930	1 151	108	21	135	72	5 000
Pondéré (%)	14,0 %	11,2 %	2,9 %	3,6 %	38,6 %	23,0 %	2,2 %	0,4 %	2,7 %	1,4 %	100 %



n = 5 000
Échantillon national
pondéré

Il s'agit d'un échantillon représentatif. Nous avons fixé des cibles pour nous assurer de refléter correctement la distribution selon les régions et groupes démographiques clés, puis avons appliqué des pondérations pour nous assurer de refléter correctement la population du pays. Cependant, comme le sondage en ligne ne reposait pas sur un échantillon probabiliste aléatoire, il est impossible de calculer une marge d'erreur. L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing interdit les énoncés sur les marges d'erreur d'échantillonnage ou les estimations de population pour la plupart des panels en ligne.

À propos des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) – le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada – coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux canadiens. Elles protègent les investisseurs contre des pratiques déloyales, inappropriées ou frauduleuses, tout en favorisant le développement de marchés des capitaux équitables et efficaces. À cette fin, elles cherchent notamment à sensibiliser les investisseurs aux risques, aux responsabilités et aux avantages associés à l'investissement. Par l'entremise de leur Comité sur la sensibilisation des investisseurs, les ACVM s'efforcent de faciliter l'accès à une information objective sur les placements et d'aider les investisseurs à prendre des décisions éclairées au moment d'investir leur argent.

Pour de plus amples renseignements sur les ACVM, veuillez consulter le site <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/>.

À propos de Innovative Research Group

Innovative Research Group, Inc. (INNOVATIVE) est une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique et de conseils stratégiques qui possède des bureaux à Toronto et à Vancouver. L'entreprise offre à ses clients l'information cruciale dont ils ont besoin pour évaluer et surmonter les défis qui se posent dans les domaines des affaires publiques et des communications stratégiques, pour trouver et évaluer d'éventuelles solutions, et pour surveiller les résultats.

Pour en savoir davantage sur INNOVATIVE, veuillez consulter le site www.innovativeresearch.ca.

Les renseignements publiés ci-dessous ont pour but de servir de référence générale pour aider à comprendre les comportements des investisseurs et l'incidence présumée de la fraude dans le domaine des placements au Canada. Ils n'ont pas pour objet de fournir des conseils précis au sujet des placements, ni de leurs aspects fiscaux, juridiques ou comptables, et ne sauraient être utilisés à de telles fins.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions et conclusions exprimées dans le document. Les recherches relatives à cette étude ont eu lieu en mars 2024.

Tous les droits afférents au contenu de la présente publication sont réservés. Les auteurs autorisent toutefois les organisations sans but lucratif s'intéressant à la sensibilisation des investisseurs à la fraude et aux placements à reproduire, sans les modifier, des extraits du document pouvant servir à des fins éducatives et à la formulation des politiques au Canada.

Le présent document a été rédigé par Innovative Research Group Inc. au nom du Comité sur la sensibilisation des investisseurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nota : Dans le présent document, les termes masculins sont employés pour désigner les personnes dans le seul but d'alléger le texte. Ils sont pris au sens générique et ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.